



**Direction Interdépartementale des Routes
Massif Central**

Clermont-Ferrand, le 25 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 88 – Cussac/Loire

En raison des opérations de renouvellement de la couche de roulement, la circulation sera temporairement réglementée sur la route nationale 88 entre Les Baraques et Tarreyres commune de Cussac sur Loire, dans les deux sens de circulation dans les conditions définies ci-après.

Cette réglementation sera applicable de 7 heures 30 à 18heures du lundi 4 juin au vendredi 29 juin 2018.

La circulation sera gérée par alternat.

Les restrictions suivantes sont instaurées au droit du chantier :

- défense de stationner,
- limitation de vitesse à 50 km/h,
- interdiction de dépasser dans les deux sens de circulation.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central remercie les usagers de leur compréhension et les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.

Contacts presse :Sophie Cayla téléphone : 04 73 29 79 60

courriel : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447 60 avenue de l'union soviétique 63012 Clermont-Ferrand cedex 1

www.dir-mc.fr

